

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 352 intérim, est chargé cumulativement d'assurer l'intérim des fonctions de chef du bureau des affaires politiques

n° 352

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 avril 1939

Numéro JO  
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro  
30 avril 1939

### TEXTE INTÉGRAL

M. Poisson, à dnistrateur adjoint de 1re classe des colonies, chef du bureau des affaires économiques et d'administration générale par intérim, est chargé cumulativement d'assurer l'intérim des fonctions de chef du bureau des affaires politiques, pendant le congé du titulaires, M. Zerbib.